

Les prérequis

Cette fiche a pour objectif de montrer les méthodes et procédures en vue d'une ouverture de données à l'EFA, par le producteur ou par l'établissement directement. Avant toute chose, il y a un certain nombre de prérequis que les données doivent remplir pour pouvoir être ouvertes :

- **Les données doivent avoir été versées au service des archives de l'EFA**, et traitées de manière à déjà être présentes dans la base Archimage. Sont ainsi exclues les données réalisées en-dehors des missions portées par l'établissement et les données stockées dans un entrepôt externe.
- **Les données doivent répondre aux principes FAIR et aux normes de la science ouverte**. Cela implique notamment des données liées et métadonnées harmonisées et correctement lisibles par l'humain et/ou la machine. Pour en savoir plus sur ce point, consulter la fiche pratique [Qu'est-ce qu'une donnée de qualité ?](#)
- **Le producteur doit fournir la garantie qu'il possède bien les droits d'exploitation de ces documents** : cela signifie qu'il en est bien l'auteur ou le co-auteur, et que dans le cas de co-auctorialité les autres producteurs sont d'accord avec les principes de l'ouverture. Pour en savoir plus sur ces questions de droits, voir la page suivante.

Révision #3

Créé 15 janvier 2024 10:06:22 par Rémy Ienco

Mis à jour 17 janvier 2024 19:26:02 par Marie Stahl